



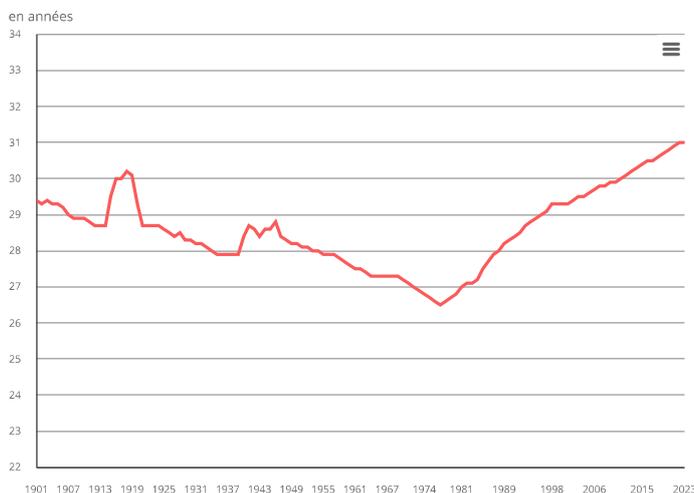
En 2023, en France, les femmes accouchent à 31,0 ans en moyenne, soit 0,8 an de plus qu'en 2013. L'âge à la maternité, tous rangs de naissance confondus, augmente continûment depuis le milieu des années 1970. Cette évolution est avant tout portée par la hausse de l'âge à la première maternité : en 2023, les femmes ont leur premier enfant à 29,1 ans en moyenne, soit 5,1 ans plus tard qu'en 1974. Ce report de l'âge à la première maternité décale logiquement l'âge aux maternités suivantes. L'écart entre les naissances n'augmente quant à lui que très légèrement.

Dans l'Union européenne, l'âge moyen au premier enfant est de 29,8 ans en 2023. Il varie de 26,9 ans en Bulgarie à 31,8 ans en Italie. La hausse de l'âge au premier enfant sur les dix dernières années concerne tous les pays de l'Union européenne.

## En 2023, les femmes accouchent en moyenne à 31,0 ans

En 2023, 678 000 bébés sont nés en France, de mères âgées en moyenne de 31,0 ans (**figure 1**). Il s'agit de l'âge conjoncturel à l'accouchement, âge moyen qui serait observé si toutes les générations de femmes avaient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge de l'année considérée. Sur longue période, les femmes ont, dans un premier temps, eu leurs enfants en moyenne à des âges de plus en plus jeunes, puis l'âge à la maternité a régulièrement augmenté. L'âge moyen à la maternité était de 29,4 ans au début du siècle dernier, puis de 28,6 ans à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il atteint 26,5 ans en 1977, le point le plus bas depuis 1901. Il était de 27,3 ans en 1967 et de 26,8 ans en 1974, premières années pour lesquelles on dispose d'une estimation de l'âge à la maternité selon le rang de naissance des enfants (**méthodes**). Cette diminution de l'âge à la maternité jusqu'aux années 1970 s'explique par la raréfaction des familles nombreuses, l'espacement plus court entre les naissances et la précocité croissante de l'âge au mariage [**Daguet, 2002**].

Figure 1 – Âge moyen des mères à l'accouchement depuis 1901



Note : Il s'agit de l'âge conjoncturel à l'accouchement, âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée.

Lecture : En 2023, l'âge moyen à l'accouchement est de 31,0 ans pour l'ensemble des naissances en France.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1993, France hors Mayotte de 1994 à 2013, France y compris Mayotte à partir de 2014, ensemble des naissances vivantes.

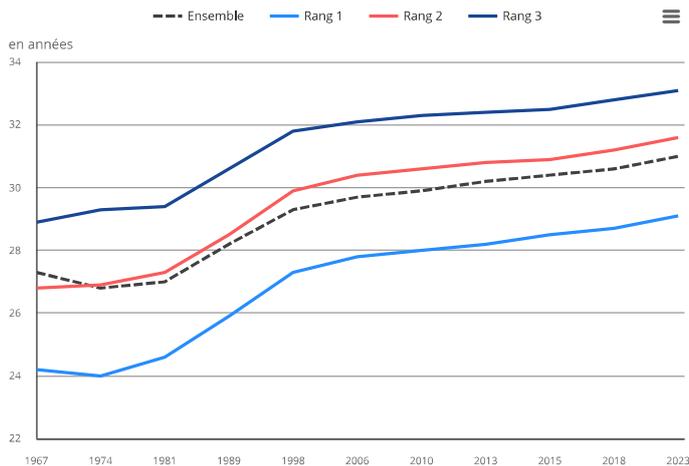
Source : Insee, statistiques d'état civil, recensements de la population, estimations de population.

À partir du milieu des années 1970, l'âge à l'accouchement n'a pas cessé d'augmenter, d'abord fortement jusqu'à la fin des années 1990, puis un peu plus modérément, mais continûment. En 2023, l'âge moyen à la maternité, tous rangs confondus, est supérieur de 0,8 an à celui de 2013, de 4,2 ans à celui de 1974 et de 3,7 ans à celui de 1967.

## L'âge au premier enfant continue d'augmenter

En 2023, 43 % des naissances sont des premières naissances. L'âge conjoncturel moyen des mères à la naissance de leur premier enfant atteint 29,1 ans en 2023, soit 0,9 an de plus qu'en 2013 (**figure 2**). C'est 5,1 ans de plus qu'en 1974, et 4,9 ans de plus qu'en 1967.

Figure 2 – Âge moyen des mères à l'accouchement selon le rang de naissance de l'enfant depuis 1967



Note : Il s'agit de l'âge conjoncturel à l'accouchement, âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée. Par construction, contrairement à la figure 1, cet âge ne peut être calculé que pour les années précédant un recensement ou une enquête annuelle de recensement (méthodes).  
 Lecture : En 2023, l'âge moyen à l'accouchement est de 31,0 ans pour l'ensemble des naissances, et de 29,1 ans pour les naissances de rang 1.  
 Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France hors Mayotte de 1999 à 2013, France y compris Mayotte à partir de 2014, ensemble des naissances vivantes.  
 Source : Insee, statistiques d'état civil, recensements de la population, enquêtes annuelles de recensement, estimations de population.

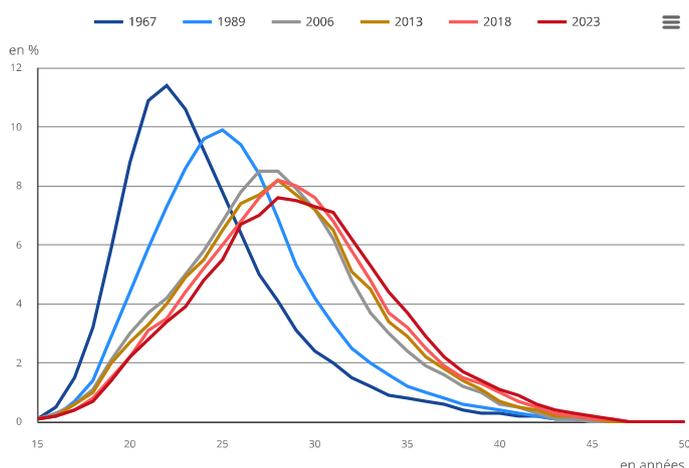
Du milieu des années 1970 jusqu'à la fin des années 1990, la hausse de l'âge au premier enfant a été soutenue (+0,14 année en moyenne par an entre 1974 et 1998). Sur cette période, la diffusion des méthodes de contraception a permis une plus grande maîtrise des grossesses. L'allongement des études, ainsi que la participation croissante des femmes au marché du travail, expliquent aussi ce report [d'Albis et al., 2015].

Depuis la fin des années 1990, l'âge des mères au premier enfant continue d'augmenter, mais à un rythme moindre (+0,07 année en moyenne par an entre 1998 et 2023). L'âge de fin d'études ayant cessé d'augmenter entre la fin des années 1990 et le milieu des années 2010 [Insee, 2025], plusieurs autres facteurs peuvent jouer. Parmi eux, la première mise en couple s'inscrit de moins en moins dans la perspective de fonder une famille [Costemalle, 2015], et, lorsqu'ils s'installent ensemble, les jeunes couples ont tendance à attendre plus longtemps avant d'avoir leur premier enfant [Rault, Régnier-Loilier, 2015]. Par ailleurs, le contexte socio-économique, politique ou environnemental peut conduire à reporter des décisions de fécondité [Masson, 2015]. En particulier, malgré une amélioration après la crise sanitaire, la situation des jeunes sur le marché du travail reste moins favorable que celle de leurs aînés [Pénicaud, 2025]. Enfin, depuis 10 ans, la durée de scolarisation s'est de nouveau accrue, ce qui pourrait expliquer une partie de la poursuite du report de l'âge à l'accouchement.

### Des âges à la première maternité de plus en plus dispersés

Le report de l'arrivée du premier enfant a déplacé l'âge auquel le nombre de premières naissances est le plus élevé (figure 3). En 2023, les femmes ont leur premier enfant le plus souvent à 28 ans, contre 22 ans en 1967. Le pic de l'âge à la première maternité s'est non seulement décalé, mais il est aussi devenu moins marqué : les mères de 28 ans représentent 8 % des premières naissances en 2023, quand celles de 22 ans en représentaient 11 % en 1967. Les premières naissances sont ainsi nettement moins concentrées autour de ce pic d'âge que par le passé. En 2023, pour la moitié des premières naissances, les mères ont entre 25 ans et 32 ans, soit une amplitude de 8 années ; en 1967, cette amplitude était de 5 années (entre 20 ans et 24 ans).

Figure 3 – Répartition des naissances de rang 1 selon l'âge de la mère



Note : Il s'agit de l'âge conjoncturel à l'accouchement, âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée.  
 Lecture : En 2023, les mères âgées de 28 ans représentent 7,6 % des premières naissances.  
 Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France hors Mayotte de 1999 à 2013, France y compris Mayotte à partir de 2014, naissances vivantes de rang 1.  
 Source : Insee, statistiques d'état civil, recensements de la population, enquêtes annuelles de recensement, estimations de population.

En 2023, 10 % des premières naissances concernent des mères de 22 ans ou moins et 10 % des mères de 36 ans ou plus. 3,6 % des premières naissances concernent des mères d'au moins 40 ans ; cette part reste faible, même si elle augmente depuis 1967 où elle s'établissait à 1,0 %.

Sur les dix dernières années, les distributions des âges au premier enfant sont très proches.

## Les femmes accouchent aussi plus tard de leur deuxième et de leur troisième enfant

La hausse de l'âge à la première maternité décale logiquement l'âge aux maternités suivantes. En 2023, 34 % des naissances sont des deuxièmes enfants, 14 % des troisièmes et 8 % des quatrièmes ou plus. Les mères qui accouchent de leur deuxième enfant en 2023 sont âgées de 31,6 ans en moyenne, soit 0,8 an de plus qu'en 2013 et 4,8 ans de plus qu'en 1967. L'évolution de l'âge de la mère au deuxième enfant est ainsi similaire à celle de l'âge au premier enfant.

Les mères qui mettent au monde leur troisième bébé en 2023 ont en moyenne 33,1 ans. Cet âge est lui aussi plus élevé que par le passé. Mais, alors que les femmes ont reporté la naissance de leurs premier et deuxième enfants dès le milieu des années 1970, l'âge au troisième enfant n'a commencé à augmenter que plus tardivement, à partir du début des années 1980. Depuis 2006, l'âge au troisième enfant augmente moins rapidement que les âges aux premier et deuxième enfants (+1,0 an en 17 ans pour les troisièmes naissances, contre +1,2 an pour les secondes naissances et +1,3 an pour les premières).

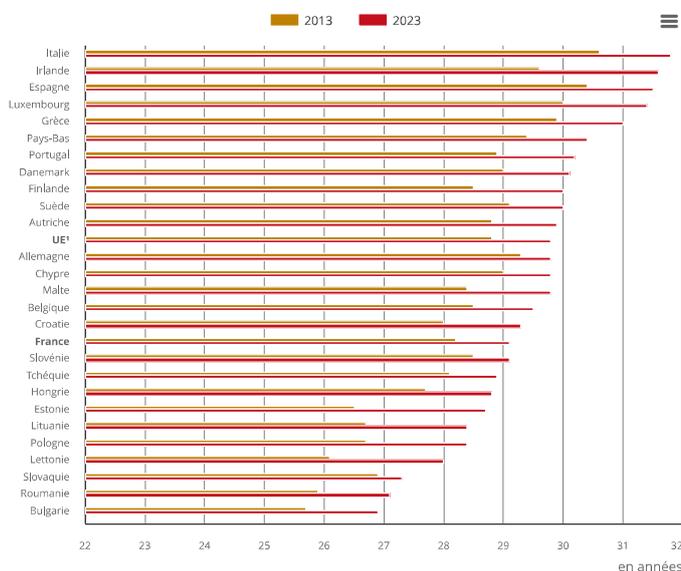
## Le délai entre les naissances n'augmente que très légèrement

Pour les femmes ayant eu un deuxième enfant en 2023, 4,2 années en moyenne séparent cette naissance de la première, soit 0,1 an de plus qu'en 2013. Pour les femmes ayant eu un troisième enfant en 2023, cette naissance intervient en moyenne 4,8 ans après la précédente, soit 0,3 an de plus qu'en 2013. Ainsi, la hausse de l'âge à l'accouchement au second et au troisième enfant est la conséquence de la hausse de l'âge au premier enfant et, plus marginalement, de l'augmentation du délai entre les naissances.

## La hausse de l'âge au premier enfant concerne tous les pays de l'Union européenne

Dans l'Union européenne à 27 pays (UE), l'âge conjoncturel moyen à la première maternité est de 29,8 ans en 2023 (figure 4). Il est ainsi supérieur à celui de la France (29,1 ans) et varie fortement d'un pays à l'autre. Dans les pays de l'est de l'UE et dans les pays baltes, les femmes donnent naissance à leur premier enfant plus tôt, avec une moyenne allant de 26,9 ans en Bulgarie (pays où l'âge à l'accouchement est le plus faible de l'UE) à 28,9 ans en Tchéquie. Dans ces pays, la part des naissances précoces est plus élevée qu'en moyenne dans l'UE [Papon, 2019] et la part des naissances tardives y est plus faible [Beaujouan, Sobotka, 2019]. À l'inverse, la première maternité est plus tardive, et intervient en moyenne à plus de 31 ans, dans une partie du sud de l'Europe (Italie, Espagne, Grèce) ainsi qu'en Irlande et au Luxembourg. C'est en Italie que les femmes mettent au monde leur premier enfant le plus tard, en moyenne à 31,8 ans, soit presque cinq ans plus tard qu'en Bulgarie.

Figure 4 – Âge moyen à l'accouchement pour les naissances de rang 1 dans l'Union européenne en 2013 et 2023



1. Le contour de l'Union européenne (UE) est celui de 2023, à 27 pays.

Note : Il s'agit de l'âge conjoncturel à l'accouchement, âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée.

Lecture : En 2023, l'âge moyen à l'accouchement pour les naissances de rang 1 est de 29,8 ans dans l'Union européenne à 27 pays.

Champ : Union européenne à 27 pays, naissances vivantes de rang 1.

Sources : Eurostat (extraction des données le 11/03/2025), sauf pour la France : Insee, statistiques d'état civil, recensements de la population, enquêtes annuelles de recensement, estimations de population.

Entre 2013 et 2023, les femmes ont retardé l'arrivée de leur premier enfant dans tous les pays de l'UE. En France, l'augmentation de l'âge à la première maternité en 10 ans (+0,9 an) est légèrement inférieure à celle de l'UE en moyenne (+1,0 an). Les pays où l'âge à la première maternité a le plus augmenté sont les pays baltes, l'Irlande et la Pologne, avec un report allant de 1,7 an à 2,2 ans en 10 ans. Les femmes vivant en Slovaquie, en Allemagne et en Slovénie ont quant à elles moins reporté leur première maternité que dans le reste de l'UE, avec une hausse de l'âge moyen au premier enfant comprise entre 0,4 an et 0,6 an en 10 ans.

Publication rédigée par : Jeanne Pointet (Insee)

## Sources

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances vivantes sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Le Code civil oblige en effet à déclarer toute naissance à un officier d'état civil dans des délais prescrits. L'Insee s'assure de l'exhaustivité et de la qualité des données avant de produire les fichiers statistiques d'état civil.

Les données de l'état civil comportent quelques caractéristiques sur les naissances, dont l'âge de la mère. L'information sur le rang de naissance recueillie sur le bulletin n'est en revanche pas de qualité suffisante. Les données de l'état civil permettent notamment de dénombrer de façon exhaustive les naissances.

Les **estimations de population** fournissent les populations des femmes par âge.

Le **recensement de la population** ou les enquêtes annuelles de recensement permettent de ventiler les naissances par rang de naissance (cf. infra).

Les données portant sur l'Union européenne sont collectées par Eurostat auprès des instituts nationaux de statistiques des États membres. L'extraction des données a été réalisée le 11 mars 2025 et la dernière année disponible est 2023.

## Définitions

L'**âge conjoncturel à l'accouchement** est un âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée. Il est égal à la moyenne des âges des mères à la naissance de leur enfant pondérée par les taux de fécondité relatifs à chaque âge (en âge atteint dans l'année). Il permet de neutraliser les effets de structure par âge de la population. Il est donc particulièrement utile pour apprécier l'évolution de l'âge à la maternité dans le temps ou dans l'espace.

L'âge conjoncturel moyen à l'accouchement est à distinguer de l'âge moyen à l'accouchement, obtenu par la moyenne arithmétique des âges des mères pour les naissances d'une année donnée.

Le **rang de naissance** est l'ordre de naissance des enfants pour une femme au cours de sa vie. L'aîné est donc l'enfant de rang 1.

## Pour en savoir plus

---

### > Retrouvez plus de données en téléchargement.

- > Pénicaud É., « **Une photographie du marché du travail en 2024 – L'emploi des jeunes se replie, celui des seniors continue d'augmenter** », Insee Première n° 2044, mars 2025.
- > Eurostat, **Âge moyen à la maternité et à la naissance du premier enfant** [🔗](#).
- > Insee, Fiche « **Durée de scolarisation** », in Formations et emploi, coll. « Insee Références », édition 2025.
- > Papon S., « **759 000 nouveau-nés en France en 2018 : seulement 12 000 ont une mère de moins de 20 ans** », Insee Première n° 1773, septembre 2019.
- > Beaujouan E., Sobotka T., « **Les maternités tardives : de plus en plus fréquentes dans les pays développés** [🔗](#) », Population et Sociétés n° 562, Ined, janvier 2019.
- > Volant S., « **Un premier enfant à 28,5 ans en 2015 : 4,5 ans plus tard qu'en 1974** », Insee Première n° 1642, mars 2017.
- > d'Albis H., Greulich A.-L., Ponthière G., « **Avoir un enfant plus tard – Enjeux sociodémographiques du report des naissances** [🔗](#) », Éditions ENS, 2015.
- > Costemalle V., « **Parcours conjugaux et familiaux des hommes et des femmes selon les générations et les milieux sociaux** », in Couples et familles, coll. « Insee Références », Éditions 2015.
- > Masson L., « **La fécondité en France résiste à la crise** », in France, portrait social, coll. « Insee Références », édition 2015.
- > Rault W., Régnier-Loilier A., « **La première vie en couple : évolutions récentes** [🔗](#) », Population et Sociétés n° 521, Ined, avril 2015.
- > Davie E., Niel X., « **Mesurer et étudier la fécondité selon le rang de naissance : élaborer une statistique de nombre de naissances et d'âge à l'accouchement par rang** », Documents de travail n° F1205, Insee, octobre 2012.
- > Daguet F., « **La fécondité en France au cours du XX<sup>e</sup> siècle** », Insee Première n° 873, décembre 2002.



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Direction de la publication : Fabrice Lenglard